

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00250

Numéro SIREN : 453 136 640

Nom ou dénomination : AP BRETIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 43461

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/43461

Déposant :

Nom/dénomination : AP BRETIGNY

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 453 136 640

N° gestion : 2017 B 00250



AP BRETIGNY

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Saint-Honoré BK&A - 140, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris – Tél. : 01 56 69 39 93 - www.saint-honore.eu

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables du Conseil régional Paris/
Ile-de-France et auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
501 572 390 RCS PARIS – SIRET 501 572 390 00026 – NAF 6920Z

AP BRETIGNY
Société par Actions Simplifiée
12, rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

A l'attention de l'associé unique,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP Brétigny relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré BK&A
Groupe Saint-Honoré Partenaires



Emmanuel Klinger

BILAN



[Signature]

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	23 405	186 147	204 942
Installations techniques, matériel	114 944	79 477	35 467	55 686
Autres immobilisations corporelles	449 373	393 953	55 420	75 181
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	496 835	277 035	335 809
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	22 658	0	22 658	22 658
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	22 958	0	22 958	22 958
Total Actif Immobilisé (II)	1 015 881	515 889	499 993	558 767
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	14 710
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	14 710
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	14 545
Clients et comptes rattachés	162 867	115 355	47 511	56 903
Autres créances	3 660 405	0	3 660 405	4 129 346
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	3 823 272	115 355	3 707 916	4 200 794
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	793
dont actions propres:				
Disponibilités	27 924	0	27 924	116 275
TOTAL Disponibilités	27 924	0	27 924	117 068
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	3 851 195	115 355	3 735 840	4 332 571
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	4 867 076	631 244	4 235 832	4 891 338

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		3 800	3 800
Report à nouveau		2 974 239	2 259 992
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		371 317	714 248
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 387 357	3 016 039
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		40 071	65 841
Provisions pour charges		0	65 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		40 071	130 841
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	1 548
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 982	323 551
Dettes fiscales et sociales		204 683	400 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	1 970
Autres dettes		563 739	1 017 285
TOTAL Dettes d'exploitation		808 405	1 744 458
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		808 405	1 744 458
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		4 235 832	4 891 338

COMPTE DE
RESULTAT



[Signature]

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	556 000	0	556 000	4 461 581
Chiffres d'affaires nets	556 000	0	556 000	4 461 581
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			84 258	73 286
Autres produits			0	2
Total des produits d'exploitation (I)			640 258	4 534 869
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	238 014
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	-4 423
Autres achats et charges externes			143 325	1 187 515
Impôts, taxes et versements assimilés			5 834	93 765
Salaires et traitements			0	1 405 269
Charges sociales			12 235	434 279
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	48 665	49 851
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	0	40 253
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	65 865
Autres charges			0	894
Total des charges d'exploitation (II)			210 059	3 511 281
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			430 199	1 023 588
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			108 167	112 549
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			108 167	112 549
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			12 140	11 868
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			12 140	11 868
RÉSULTAT FINANCIER			96 027	100 680
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			526 226	1 124 268

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 636	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	49 726
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	2 636	49 726
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	161	49 726
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	161	49 726
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 475	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	157 383	410 020
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	751 060	4 697 144
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	379 743	3 982 896
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	371 317	714 248

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETIGNY poursuit son activité de maison de retraite située à :
BRETIGNY SUR ORGE

La société AP Bretigny a donné en location gérance son fonds de commerce à compter du 1er
Janvier.



Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7, 21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	10 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2018, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er Janvier 2013.

Au niveau du groupe, le montant du CICE a notamment permis de maintenir le niveau des investissements destinés à financer les nécessaires travaux de rénovation et de restructuration des établissements existants ainsi que la construction et l'ouverture de nouveaux établissements permettant la pérennisation et la création d'emploi.

INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT



[Signature]

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			219 054	0	0
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	219 872	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			116 194	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	192 090	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			786 680	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			22 958	0	0
TOTAL (IV)			22 958	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 028 692	0	0

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	10 320	209 552	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	1 250	114 944	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	1 241	190 849	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	12 811	773 869	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	22 958	0
TOTAL (IV)		0	0	22 958	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	12 811	1 015 881	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	14 930	9 680	1 206	23 405		
Installations techniques, matériels et outillages		60 507	20 052	1 082	79 477		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	206 540	16 012	0	222 553		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	168 894	2 921	414	171 400		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		450 871	48 665	2 702	496 835		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		469 925	48 665	2 702	515 889		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
Petits matériels et fournitures	0	14 710
En-cours immobiliers	0	0
	-	14 710

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	3 823 572	4 302 655
- Créances à plus d'1 an	22 658	22 658
	3 846 230	4 325 313
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	22 958	22 958
- Clients et comptes rattachés	162 867	172 258
- Créances fiscales et sociales	77 811	200 291
- Groupe et associés	3 582 594	3 887 325
- Débiteurs divers	0	42 481
- Charges constatées d'avance	0	0
	3 846 230	4 325 313

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2018	31/12/2017
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	808 405	1 496 799
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	247 658
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	808 405	1 744 458
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	39 982	323 551
- Dettes fiscales et sociales	204 683	400 103
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	1 970
- Groupe et associés	563 689	728 272
- Dettes diverses	50	290 562
- Produits constatés d'avance	0	0
	808 405	1 744 458

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2018
V.M.P ET SICAV	793,00	0,00	0,00	0,00	793,00
	793,00	0,00	0,00	0,00	793,00

Pour info solde balance

0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000,00	3 800	

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2017	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2018
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE	2 259 992 714 248	714 248 (714 248)	371 317		2 974 239 371 317
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST PROV. REGLEMENTEE	0 0		0	0	0 0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 016 039	0	371 317	0	3 387 357

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	65 841	0	25 770	40 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	65 000	0	65 000	0
TOTAL (II)	130 841	0	90 770	40 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	115 355	0	0	115 355
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	115 355	0	0	115 355
TOTAL GENERAL (I + II + III)	246 196	0	90 770	155 426
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	84 258	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30 000
Fournisseurs - FNP	30 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
TOTAL	30 000

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA	1 439 078		35 658		
CLINEA	131 802		4 463		
VILLENEUVE DE RIVIERE		37 694		1 275	
LE CERCLE DES AINES		71 395		538	
SAS TCP DEV		281 986		9 537	
SAS AGE PARTENAIRES	2 003 713		67 765		
NIORT 94		156 228		228	
DFS SAINT VRAIN		9 183		311	
ST BARTHELEMY D'ANJOU		2 914	280	108	
DOMEA		4 289		145	
SARL LA MADONNE	8 000				
TOTAL	3 582 594	563 689	108 167	12 140	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GRUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	556 000	4 461 581	-88%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	556 000	4 461 581	-88%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	556 000	4 461 581	-88%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2018	Valeur 31/12/2017
Frais financiers intra-groupe	12 140	11 868
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	12 140	11 868

Pour info Solde balance

12 140,24

11 868,46

Nature des produits	Valeur 31/12/2018	Valeur 31/12/2017
Produits financiers intra-groupe	108 167	112 541
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	7
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	108 167	112 549

Pour info Solde balance

108 166,86

112 548,59

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2018	Valeur 31/12/2017
Pénalités et amendes non déductibles	0	0
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	161	49 726
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	161	49 726

Pour info Solde balance

160,57

49 725,91

Nature des produits	Valeur 31/12/2018	Valeur 31/12/2017
Produits exceptionnels sur opération de gestion	2 636	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	49 726
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	2 636	49 726

Pour info Solde balance

2 635,55

49 725,91

Transfert de charge**TRANSFERT DE CHARGES**

Nature des transferts	Valeur	Valeur
	31/12/2018	31/12/2017
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	0
Remboursement de prévoyance	0	56 951
Remboursement de formation	0	11 870
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	0	68 821

Pour info Solde balance

0,00

68 820,96

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	526 226	156 646
Résultat exceptionnel	2 475	737
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	528 701	157 383

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2018 est de : 15 000 €

Le montant comptabilisé correspondant est de :

Pour le CAC : €12 750

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la date de clôture de l'exercice n'est à signaler.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2019

(... / ...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 371 317 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

(... / ...)

Pour extrait certifié conforme